AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -3-7-65 391986

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

EDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Abonnement Annuel : 15,00F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 11, rue de la Pleau - TOULOUSE.
C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Supplément N°2 au Bulletin n°57 — 1965 - 18

- AVERTISSEMENTS -

/VIGNE/

MILDIOU : D'une manière générale le dernier traitement conseillé a dû être appliqué aux alentours du 25 Juin. Il aura permis d'éviter les repiquages partout où les récents orages ont donné lieu à des chutes de pluie.

Dans les secteurs où ces pluies ont été insignifiantes et lorsque la maladie est encore inexistante, il n'est pas nécessaire d'effectuer une nouvelle application immédiate. En revanche, partout ailleurs et en particulier dans les vignes comportant d'assez nombreuses taches il est conseillé d'intervenir sans attendre en raison de la persistance du temps orageux.

BLACK-ROT : Les pluies du début do Juillet sont souvent à l'origine des premières attaques sérieuses sur grappes. Il convient donc de demeurer vigilant. Traiter les vignes dans lesquelles des taches assez nombreuses sont apparues ces derniers temps.

/ARBRES FRUITIERS/

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES : Le premier vol des papillons se termine et les pontes déposées sont de plus en plus faibles. En conséquence les risques d'attaques sérieuses sont généralement réduits, sauf au voisinage des agglomérations et autour des lieux de conditionnement des fruits où des sorties plus importantes d'adultes peuvent encore se poursuivre.

Dans ces dernières situations notamment, il y aurait intérêt à effectuer une nouvelle application au cours des prochains jours.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER : Le deuxième vol des papillons est commencé depuis quelques jours et son amplitude laisse présager des attaques sensiblement plus importantes que celles, très légères, constatées jusqu'à maintenant.

Un traitement soigné devrait être appliqué entre le 5 et 8 Juillet sur toutes les variétés de pêches mûrissant entre le 20 Juillet et le 15 Août. En outre, dans les vergers placés en situation sèche il serait prudent d'étendre l'application aux variétés plus tardives.

- INFORMATIONS -

/CULTURES LEGUMIERES/

ANTHRACNOSE DU MELON (Nuile rouge) : Un foyer sérieux a été recemment découvert dans une culture irriguée de melons et de concombres dans laquelle de nouvelles taches nombreuses sont apparues à partir du 25 Juin (région maraichère voisine

P 66

de TOULOUSE). Il est possible que d'autres foyers existent dans des situations analogues.

La végétation des melons étant très active actuellement, les plantes se trouvent ainsi à un stade de grande sensibilité. Nous conseillons donc d'effectuer un nouveau traitement qui sera placé, autant que possible, juste avant les prochaines pluies. Employer une association de Manèbe et de soufre, ou de Dichlone et de soufre si des taches de la maladies ont déjà été observées dans la culture.

/GRANDE CULTURE/

PYRALE DU MAIS : Des vols de papillons ont été observés.

En ce qui concerne les moyens de lutte, ils font encore, en dépit de progrès réalisés à leur propos, l'objet d'une expérimentation poursuivie dans toutes les régions maissicoles.

D'ores et déjà, dans les zones où la Pyrale n'a qu'une génération, des résultats prometteurs ont été obtenus.

Dans notre région où le déprédateur peut avoir 2 générations complètes le problème est plus difficile à résoudre.

Des traitements à la fin du stade cornet, avec panicule sensible dans celui-ci, semblent avoir donné les meilleurs résultats.

Divers insecticides peuvent être envisagés.

Dans les essais, seul le D.D.T. sous forme de granulés déposés dans le cornet, est employé à la dose de 1, 500 K M.A./ha.

Cette méthode semblerait surtout intéressante dans les zones où la Pyrale n'a qu'une génération.

On peut espérer que l'expérimentation en cours permettra de mettre au point une méthode de lutte valable techniquement et économiquement dans notre région.

TOULOUSE, le 1er JUILLET 1965

Les Contrôleurs chargés
des Avertissements Agricoles

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux

L. IMBERT

FLAVESCENCE DOREE DE LA VIGNE

La Station de Zoologie Agricole du Sud-Ouest conseille un nouveau traitement contre les larves de Cicadelles, agent vecteur de la Flavescence dorée en Armagnac.

Utiliser l'un des produits conseillés dans notre bulletin du 9 Juin 1965.

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Midi -
Le Directeur - Gérant : L. BOUYX